



Lettre ouverte du Congrès du SNITPECT-FO des 14 et 15 décembre 2023

À monsieur le ministre Christophe Béchu

Nous, Ingénieurs des Travaux Publics de l'État, délégués des sections départementales et délégués régionaux, représentants les ITPE de l'Hexagone et d'Outre Mer, réunis en Congrès les 14 et 15 décembre 2023, vous alertons solennellement.

Sachez tout d'abord que vos expressions sur l'impérieuse nécessité de préparer l'adaptation de notre pays à une hausse de +4°C, ainsi que votre intervention salutaire sur le paiement l'an passé de l'intégralité de la dette ISS due aux ITPE, ont reçu un écho très favorable du corps social.

La reconnaissance de notre statut d'ingénieurs s'est concrétisée il y a 70 ans par la création de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État.

Son rôle primordial, la capacité à délivrer un diplôme d'ingénieur dont la vocation est le déploiement d'une ingénierie territorialisée, publique et privée, au service de la collectivité nationale, est indissociablement lié au corps dont elle assure le recrutement et la formation.

Asseyant la gestion du corps et l'adaptation de ses qualifications scientifiques et techniques collectives sur une formation de haut niveau adaptée aux enjeux de son temps, l'ENTPE a connu des évolutions anticipant celles des politiques publiques dont vous assumez aujourd'hui la charge.

Les velléités actuelles d'écarter notre organisation de la conduite des décisions stratégiques qui la concernent, comme celles de prendre le risque de lui ôter son rôle central de recrutement principal du corps des ITPE, vont à l'encontre d'intérêts que nous espérons pourtant partagés.

Elles mettent en danger le recrutement statutaire d'ITPE et la formation initiale de trois ans à l'issue de laquelle le diplôme d'Ingénieur des TPE leur est délivré. Elles mettent en péril la vocation et l'objet même de l'ENTPE, et en définitive son existence.

Nous attendons la réaffirmation de votre part que nous, membres du corps des ITPE, et leur école de formation historique, avons un rôle majeur à jouer au sein de votre pôle ministériel, et bien au-delà, en fournissant à la puissance publique, et l'État au premier chef, un contingent appréciable de son encadrement supérieur technique, pour répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique.

Un corps d'ingénieurs dont la formation statutaire initiale, et continue, réponde aux exigences de notre époque, et dont la vocation interministérielle soit encore renforcée.

Nous vous demandons dans ce contexte l'ouverture d'un chantier de révision du statut particulier du corps des ITPE, qui se doit, comme dans le projet porté en 2016 par vos prédécesseurs, d'être équilibré entre les besoins des employeurs et les apports aux ingénieurs, et être de nature à renforcer l'attractivité de nos parcours et du recrutement statutaire à l'entrée de l'ENTPE.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous présenter les attentes et revendications qui sont les nôtres dans cette optique.

Adopté à l'unanimité
A Paris, le 15 décembre 2023